



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de LA CAPELLE  
34 RUE DU GENERAL DE  
GAULLE  
02260 LA CAPELLE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-210201281-20230228-2023-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/03/2023

## Département

Aisne

## Arrondissement

Vervins

## Canton

Vervins

**Séance du 28 février 2023**

**Délibération : N° 2023-03**

Nombre de conseillers :

En exercice : 19

Présents : 11

Votants : 14

L'an deux mille vingt trois le Mardi 28 Février, à 18 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire 34 RUE DU GENERAL DE GAULLE 02260 LA CAPELLE sous la présidence de Monsieur Johann WERY, Le Maire

Date de convocation du Conseil : 21 février 2023

### Présent(s) :

Johann WERY, Maire, Christelle MAES, Régis SEMERY, Michel BRIDE, Sandrine LEPORCQ-BRUNIAUX, Marie-Madeleine PRUSSE, Grégory RONDIER, Kelly CATILLON, Patrice POULAIN, Sylvie LOCATELLI, Régis FOSTIER

### Absent(s) :

Marie-Christine CLAEYS-HENNEBELLE ayant donné pouvoir à Kelly CATILLON, Marie-France DESIMEUR-CLOUX ayant donné pouvoir à Sandrine LEPORCQ, David BOUTILLIER, Victorien POTIN, Andrew BOIVENT ayant donné pouvoir à Grégory RONDIER, Rémy WALME, Sophie MONCHICOURT-BOUCHART, Sandrine HAVY

Secrétaire de séance : Christelle MAES

## Contrat de projet Tac Tic Animation

### DELIBERATION

Comme chaque année, l'association Tac Tic Animation sollicite la commune dans le cadre de son contrat de projet jeunesse. L'association souhaite poursuivre la mise en place de projets de qualité et à visée éducative en direction des jeunes. La mise en place de projets à dominante citoyenne permettra de travailler la prise d'initiatives et l'engagement chez les jeunes.

### L'accueil des jeunes sur la commune de La Capelle :

Tous les mardis hors vacances scolaires de 17h30 à 19h30

Une semaine d'accueil lors des petites vacances (hiver, printemps, automne)

Passeport été en juillet avec navettes de ramassages

Séjour de vacance en août

Temps forts inter secteurs

Accompagnement de projet

Intervention au sein du collège de La Capelle, de la MFR et du Sacré Cœur

Accompagnement individuel

Mise en place de stages BAFA avec la MFR et la ligue de l'enseignement

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-210201281-20230228-2023-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/03/2023

### Budget prévisionnel / Projet jeunesse 2023

CHARGES €		PRODUITS €	
CLUB JEUNES	2 800	PRODUITS & PRESTATIONS	12 860
PETITES VACANCES	1 300	SUBVENTIONS (État, CAF)	47 195
ÉTÉ	19 930	SUBVENTION Boué	6 850
SÉJOURS	7 910	SUBVENTION Sains-Richaumont	6 850
ACCUEILS JEUNES	1 630	<b>SUBVENTION La Capelle</b>	<b>6 850</b>
ENCADREMENT ADOS	57 445	SUBVENTION Vervins	6 850
-	-	SUBVENTION Le Nouvion en Thiérache	3 560
<b>TOTAL</b>	<b>91 015</b>	<b>TOTAL</b>	<b>91 015</b>

### DECISION

Le Conseil Municipal,

Après discussion et en avoir délibéré,

A l'unanimité

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat de projet 2023 ;

AUTORISE le versement de la subvention d'un montant de 6 850 € au titre du secteur jeunesse ;

S'ENGAGE à inscrire les crédits au budget primitif 2023 ;

Ainsi fait en séance, les jour, mois et an susdits

Lecture faite, les membres ont signé au registre

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Emis et rendu exécutoire  
le  
Reçu en Préfecture  
le  
Publié ou notifié  
le

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.  
Au registre sont les signatures.  
Pour Copie Conforme :

En Mairie, le 28 février 2023

Le Maire

Johann WERY

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-210201281-20230228-2023-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/03/2023

